CERTISURE FORMATION

CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE



6 heures | e-learning | 250,00 € net

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES

1. Identifier les principales obligations juridiques et réglementaires d'un chef d'entreprise.
2. Comparer les principales formes juridiques et leurs implications fiscales et sociales.
3. Distinguer les modalités de création et de reprise d'une entreprise.
4. Repérer les démarches, outils et points de vigilance utiles à son propre projet.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant créer ou reprendre une entreprise, notamment demandeur d'emploi.

PRÉREQUIS

Lire et parler le français.

DURÉE ET ORGANISATION

6 heures, 100 % e-learning.
Entrée en formation à tout moment.
Accès pendant 15 jours, 24 h/24 et 7 j/7.

LIEU

Formation intégralement à distance.

TARIF

250,00 € net de taxe.

ACCOMPAGNEMENT

Parcours en autonomie ; possibilité de contacter l'équipe pédagogique pendant la formation.

INTERVENANTS

Formateur juriste, avocate, expert en assurances et cheffe d'entreprise, selon le programme transmis.

ACCESSIBILITÉ

Besoins spécifiques étudiés avant l'entrée en formation pour rechercher les adaptations possibles.

CONTACTS CERTISURE

04.65.84.44.34
contact@certisure.com
certisure.com

PROGRAMME DÉTAILLÉ

I. Les obligations du chef d'entreprise

• Obligations à respecter ; normes des établissements recevant du public (ERP) ; propriété intellectuelle en entreprise.

II. Les outils et conseils pour réussir sa création

• Outils indispensables du chef d'entreprise ; conseils et astuces de professionnels ; étude de marché ; distinction commerçant ou artisan.

III. La société

• A. Création : choix de la forme sociale ; capital, objet social, siège, nationalité, dénomination et statut du conjoint ; responsabilité civile et pénale ; fiscalité (IS, TVA) ; apports et bénéficiaires effectifs.

• B. Reprise : acquisition d'un fonds de commerce ; acquisition de droits sociaux ; location-gérance.

IV. Le dirigeant et les associés

• A. Dirigeants : types, nomination, révocation, rémunération ; pouvoirs ; régimes fiscal et social.

• B. Associés : qualité d'associé et fiscalité des associés.

MÉTHODES ET SUIVI

Parcours autonome accessible pendant 15 jours, 24 h/24 et 7 j/7. Supports pédagogiques téléchargeables, fiches complémentaires et possibilité de solliciter les formateurs.

FINALITÉ ET MODALITÉS DU PARCOURS

Cette formation facultative apporte des connaissances, des conseils et des outils pour préparer un projet de création ou de reprise d'entreprise. Les acquis sont évalués en contrôle continu tout au long du parcours, au regard des objectifs pédagogiques de la formation.

Mise à jour : 11 novembre 2026